

En forêt du Madrillet, près de Rouen, le programme immobilier We Hub suscite la colère des écolos

Travaux. De nombreuses voix d'associations écologistes s'élèvent contre le programme immobilier baptisé We Hub et qui prévoit commerces, bureaux et services au cœur de la forêt du Madrillet.

[Mélanie BOURDON](#)

Publié le 01/06/2020 à 08:11 Mis à jour le 01/06/2020 à 08:11



Temps de lecture : 2 minutes

À l'heure où pratiquement toute la France était encore confinée, quelques engins de chantier s'activaient discrètement du côté du Madrillet. Sur une petite zone triangulaire de trois hectares, à cheval sur **Petit-Couronne** et **Saint-Étienne-du-Rouvray**, les arbres tombent et des travaux de terrassement débutent. Ce va-et-vient a fini par attirer l'attention des membres de l'association de jeunes Youth for climate Rouen. Là où s'élevaient encore il y a quelques jours des arbres, se dresseront bientôt un hôtel, deux restaurants et des bureaux. Il s'agit de la première tranche du projet We Hub, soutenu par la Métropole, la Région et les municipalités de Petit-Couronne et Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce projet prévoit l'implantation d'un nouveau centre économique à proximité du campus universitaire.

[Environnement. Couverture jaune ou verte ? En Normandie, le tri des déchets gagne du terrain](#)

« Arrêter d'urbaniser les forêts »

Il est surtout la première partie d'un projet plus ambitieux d'agrandissement du centre universitaire qui pourrait accueillir, d'ici 2035, 15 000 étudiants, au cœur de la forêt du Madrillet. Et c'est justement ça qui chagrine les membres de l'association. Ils craignent la destruction de l'écosystème spécifique de la forêt, notamment les landes à callune, habitées, entre autres, par le lézard des souches, une espèce protégée par un arrêté du [19 novembre 2007](#). « C'est un milieu rare en Normandie qui se trouve malheureusement dans une

zone constructible. Ce projet porte atteinte à la biodiversité locale », se désole **Richard Grège**, administrateur de France Nature Environnement (FNE) Normandie et de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Le scientifique regrette « *les arbres coupés pendant la période de reproduction des oiseaux. C'est inadmissible !* ». Pour dénoncer cette destruction, Youth for climate a lancé [une pétition il y a moins d'un mois, qui a déjà rassemblé plus de 5 000 signatures](#). Aujourd'hui, les jeunes militants s'appuient sur le collectif rassemblant de nombreuses associations locales pour la préservation de la forêt du Madrillet pour poursuivre la lutte.

De son côté, la **Métropole Rouen Normandie**, qui nous a communiqué des éléments mais a refusé tout entretien, met en avant les mesures compensatoires mises en œuvre : « *la Métropole (...) va compenser la destruction d'habitats naturels par une restauration sur un autre site de la Métropole, acquis à cette fin : le site des terres du Moulin à vent sur la commune de Bardouville. Ce site en gestion Métropole depuis 2016 fait 230 ha, soit plus de cinq fois la surface impactée sur le secteur du Madrillet. Un plan de gestion écologique tend à permettre la restauration d'une zone de lande à callune où le lézard des souches vit également* ». Des mesures compensatoires qui « *ne compensent rien du tout. On plante des arbres pour se donner bonne conscience* », tempête Richard Grège. Dans le dernier plan masse communiqué par la Métropole, les landes à callunes sont préservées, entre les bâtiments. « *Il ne s'agit pas seulement des landes à callune, c'est tout un écosystème. C'est un projet titanesque avec une emprise au sol considérable.* » Si le scientifique reconnaît qu'un milieu dégradé peut être renaturalisé : « *On ne déplace pas un milieu. Ça ne compense pas les destructions, c'est une escroquerie* ».

Pour **Guillaume Grima**, représentant légal de l'association Effet de serre toi-même (EDSTM) : « *Lorsque la Métropole a établi son Plan climat air énergie territorial (PCAET) en 2019, nous avons demandé un moratoire des aires naturelles. Il faut arrêter d'urbaniser les champs, les forêts... Il y a beaucoup de friches industrielles. Nous demandons la reconstruction de la ville sur la ville* ». De plus, ces espaces naturels permettent de capter le CO2. Les détruire induit des rejets plus importants. « *À cela s'ajoutent les rejets engendrés par l'étalement urbain : en construisant la ville sur la ville, on réduit les déplacements et donc l'émission de gaz à effet de serre.* » Et avec le confinement, une autre problématique est apparue : « *Pour relocaliser les productions alimentaires à proximité des villes, il faut garder des espaces naturels* ».

Pour **Maryvonne Holzem**, professeur émérite de l'Université de Rouen et membre du collectif qui souhaite faire du Madrillet un naturopôle (un espace naturel respecté et protégé par ses usagers), le problème se pose sur la légitimité même du projet. « *En octobre 2019, j'ai assisté à un petit-déjeuner d'entreprises où les deux directeurs des hôtels existant sur le secteur [Ibis et Campanile, NDLR] regrettaient la construction d'un troisième hôtel alors que les 600 lits existants ne sont jamais occupés en totalité.* » Plusieurs immeubles de bureaux sont également prévus : « *En a-t-on vraiment besoin ? On fait des business plans puis on construit des immeubles à un étage avec un grand parking à l'américaine* ». Et deux restaurants, appartenant aux chaînes Del Arte et La Boucherie, vont être construits. « *Est-ce vraiment nécessaire ?* ». L'enseignante-chercheuse met en avant un projet qui prévoit des constructions par tranche de moins de quatre hectares. « *En fractionnant ainsi, pas besoin de plan de protection.* »

« Je ne comprends pas cette polémique »

Françoise Guégot, troisième vice-présidente de la Région Normandie, en charge de l'enseignement supérieur, déplore cette polémique à laquelle est également associé le projet d'extension du pôle universitaire. « *Nous sommes surpris par cette pétition !* », débute l'élue. Si le campus comptait 6 700 étudiants en 2018, la Région prévoit d'y accueillir 10 500 d'ici 2025 et 15 000 en 2035. Ce chiffre de 15 000, qui étonne les opposants au projet, est en fait l'addition des projections faites à quinze par chaque établissement du campus. « *Ce projet a été totalement pensé dans le bien vivre écologique dont les problématiques écologiques, des espaces verts, des déplacements doux... ont été pris en compte. Dans cette projection à quinze ans, le nombre de constructions sera très faible. Et surtout, elles se feront sur des zones déjà réservées au campus.* »

Françoise Guégot cite l'exemple de l'école d'ingénieur l'Esigelec : « *Ils vont construire sur une zone qui leur appartient déjà et où il y a déjà un parking. Ça n'a rien à voir avec le bétonnage d'un campus* ». Les déplacements doux seront privilégiés, explique la vice-présidente : « *On cherche à sortir la voiture du secteur. Le but est d'ouvrir le campus, de mutualiser. Un amphi qui n'est utilisé qu'à 20 % par un établissement, pourra servir, les 80 % de temps restant, à d'autres établissements.* » Françoise Guégot

conclut en insistant sur la nécessité d'attirer plus d'étudiants : « *Car le chiffre de poursuite d'étude à bac +4 en Normandie est en deçà de la moyenne nationale* ». Reste à voir si les étudiants adhèrent.

Mélanie Bourdon

Journaliste, agence locale de Rouen

m.bourdon@paris-normandie.fr